

forger, Lecomte, étaient des enfants du peuple, de simples ouvriers; mais ils ont illustré leurs noms."

Il me reste à parler des difficultés que l'auteur eût à rencontrer dans la composition de son dictionnaire généalogique: des difficultés matérielles et des difficultés intrinsèques.

Les premières consistent dans l'absence des registres, les registres détruits, perdus ou transportés ailleurs. Ce qui a valu à M. l'abbé Tanguay, un triple ouvrage, puisque dans ces cas, il est obligé de recourir aux greffes des notaires. "Ainsi, nous dit-il, étant à dépouiller les actes de l'Islet, et des paroisses voisines, de ce qu'on appelait la côte du sud, je constatai plusieurs lacunes importantes. Il était évident qu'il n'y avait pas eu destruction, les vides n'étaient pas assez grands pour le laisser croire, mais ils existaient. Ce n'est que plus tard que j'ai trouvé à la Pointe-aux-Trembles, près de Québec, les actes qui manquaient à l'Islet. A une certaine époque, chaque missionnaire avait un registre qu'il portait avec lui. Souvent deux ou trois missionnaires évangélisaient la même côte dans une année, et ils désposaient leur cahier là où ils finissaient par s'arrêter. C'est ici le cas."

"Quelquefois les actes étaient en partie déchirés: il ne restait plus que quelques mots tels que ceux-ci: "*Le 24 Octobre mil sept cent vingt huit a été inhumée Louise âgée de quinze.....lerier sa femme.*"

Quand aux difficultés intrinsèques, M. l'abbé Tanguay ne les trouva pas moins embarrassantes que les premières. Ainsi le nom féodal ou territorial était considéré comme un signe de noblesse. Il y avait donc à faire la distinction entre les noms patronymiques et territoriaux.

L'auteur a trouvé encore une autre source de difficultés dans les mariages supposés contractés et non célébrés, et dans le fait que plusieurs enfants vivants d'une même famille portent le même nom de baptême. "Les entrées imparfaites, ajoute M. l'abbé Tanguay, m'ont aussi causé un certain trouble. Que le lecteur en juge. Une sépulture est ainsi indiquée: "Vingt-quatre Novembre (1694) nous avons enterré la veuve Sédilot, âgée de soixante ans." Quelle est cette personne? Il peut y avoir en plusieurs veuves Sédilot. Il faudra recourir à tous les mariages des Sédilot, et ensuite aux baptêmes des épouses pour arriver à l'âge indiqué."

"Ce n'est pas à titre de singularité que je citerai l'exemple suivant: "Aujourd'hui a été inhumé un petit nourrisson de la ville, en présence des petits enfants témoins qui n'ont su signer."

Enfin il n'y a pas jusqu'à l'orthographe des noms qui n'ait causé de nombreux embarras à M. l'abbé Tanguay.

Je suppose qu'à cette époque, on était de l'opinion de cette femme du monde qui écrivait sous la vue de son mari, au sujet d'une commande, *Chaises à la Voltaire*. Le mari lui fit remarquer que le nom de Voltaire ne s'écrivait pas ainsi. "Mais mon ami, répond vivement la femme, tu sais bien que les noms propres, n'ont pas d'orthographe."

Je me sépare à regret de la belle et instructive introduction de M. l'abbé Tanguay, qui a, outre plusieurs matières intéressantes, auxquelles je renvoie avec plaisir les lecteurs de la *Revue*, orné son dictionnaire d'un excellent aperçu étymologique et historique sur les noms. Mais je suis forcé d'abréger, et je termine en félicitant M. l'abbé Tanguay d'avoir dédié son dictionnaire à l'Eglise et au Pays. C'est sans aucun doute un beau monument qu'il élève à la gloire de la Religion et de la Patrie.